

Au s<sup>r</sup> de Lauzun  
Greffier de Paris

19. mai 1662. Monsieur;

Opin.

888.

Voici la copie des Billes de M. de Lionne que vous  
aurez trouue' a dire en ma den<sup>te</sup> de l'11. Il y a  
regardé parmi nombre de papiers sur une table,  
comme mes l<sup>es</sup> de France. Uoyez en comme  
je vous recommande toujours, et, au nom de dieu,  
qu'en on donne point sujet de priu a personne.  
Il y en a qui ne croient que cela, et on croira d'ice  
auant les occasions. En cela de m<sup>es</sup> l'ice vous  
me trouuerez très bon.

Laissez causer les gens;  
La justice aura son tour.





